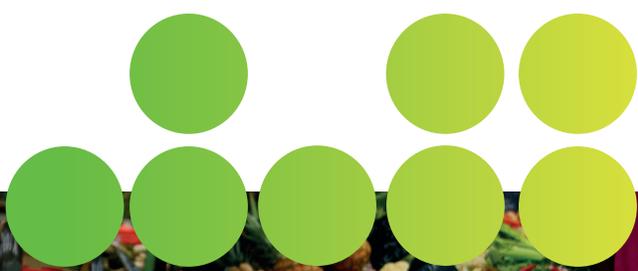




PROFESSIONNELS, QUELLES SOLUTIONS POUR VOS DÉCHETS ? 2020

—
Les guides

VersaillesGrandParc.fr



SOMMAIRE

Emballages et papiers	4
Ordures ménagères	8
Déchets végétaux	10
Compostage	12
Verre	13
Déchèteries	14
Collecte les jours fériés	16
Secteurs de collecte	17
Eco-organismes	18



© Syctom / Didier Raux

PROFESSIONNELS

pour l'élimination de vos déchets, deux solutions s'offrent à vous !

Choisir Versailles Grand Parc

L'Agglo vous propose de **collecter vos déchets d'ordures ménagères et recyclables** en bacs ou en apports volontaires.

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés moyennant l'acquittement de **la redevance spéciale**. Celle-ci est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages. **Sont concernés** : entreprises, commerçants, artisans, associations, administrations. Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et du volume de déchets produits.

Opter pour le service public, c'est :

- Favoriser le **tri sélectif** : la collecte des déchets recyclables est gratuite,
- Payer un tarif calculé en fonction du **coût réel du service rendu**,
- Bénéficier d'une **franchise** pour les ordures ménagères.

Faire appel à un prestataire privé

Si vous ne souhaitez pas utiliser le service public, vous pouvez souscrire un **contrat** auprès d'un **prestataire privé** qui collectera vos déchets.

Vous serez donc exonéré de redevance spéciale après fourniture des justificatifs de cette prise en charge.

Un réseau de déchèteries pour les déchets spécifiques (encombrants, gravats, grandes quantités...)

Les services des **déchèteries** sont accessibles aux professionnels de la communauté d'agglomération. Elles permettent de valoriser au mieux les matériaux ou de les **éliminer dans des conditions respectueuses de l'environnement**.

« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovgp.fr ».

“ Tout producteur ou détenteur de déchets a obligation de les éliminer, dans des conditions conformes à la réglementation, n'engendrant pas d'effets préjudiciables à l'environnement.

Loi du 5 juillet 1975 ”

Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay¹ Vélizy-Villacoublay, Versailles

→ Vidés et en vrac

Tous les emballages plastiques

NOUVEAU EN 2020 !



barquettes, seaux de yaourt,
de crème fraîche



barquettes
polystyrène



film plastique,
papier bulle



bouteilles, flacons,
bidons

Tous les emballages en métal

NOUVEAU EN 2020 !



capsules
aluminium
gourdes
compote



aérosols



barquettes



bidons



conserves



canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes, magazines,
livres, feuilles

Tous les emballages en carton



briques alimentaires, boîtes, vaisselle en carton
et cartons d'emballage
(cartons non mouillés, découpés préalablement
gros cartons à apporter en déchèterie)

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BOUGIVAL

→ mercredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Centre, Jonchère
Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beaugard, Petit Beaugard

→ mercredi
→ jeudi

LE CHESNAY¹

Zone Bleue (sortir les bacs avant 7h)
Zones violette et rose, rue Victor André (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange (sortir les bacs entre 18h et 19h)

→ mardi et vendredi
→ jeudi
→ mercredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY sortir les bacs la veille après 18h

Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail

→ mercredi
→ jeudi

VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

→ jeudi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

LES INTERDITS



couches



nappes, serviettes
en papier



seringues
objets tranchants



cagettes



vaisselle plastique
ou fibre naturelle



fûts de bière
en plastique



DEEE²



papier broyé



verre



mégots

**Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort
Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas
Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt¹
Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Viroflay**

→ Vidés, en vrac, sans sac plastique

Emballages plastiques



uniquement :
bouteilles, flacons, bidons

Emballages en métal



aérosols barquettes bidons conserves canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes, magazines,
livres, feuilles

Tous les emballages en carton



briques alimentaires, boîtes, vaisselle en carton
et cartons d'emballage
(cartons non mouillés, découpés préalablement
gros cartons à apporter en déchèterie)

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY	→ jeudi
BIÈVRES	→ mercredi
BOIS D'ARCY	→ mercredi
BUC	→ mercredi
CHÂTEAUFORT	→ jeudi
FONTENAY-LE-FLEURY Nord Sud	→ vendredi → mardi
JOUY-EN-JOSAS rue et impasse du Pont Colbert	→ jeudi → collecte avec Versailles (p.4-5)
LES LOGES-EN-JOSAS	→ jeudi
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ jeudi
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ jeudi
ROCQUENCOURT¹	→ mardi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h)	→ mercredi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ jeudi
VIROFLAY (sortir les bacs avant 18h)	→ mercredi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

LES INTERDITS



barquettes plastiques nappes, serviettes en papier seringues objets tranchants cagettes fûts de bière en plastique
film plastique, papier bulle barquettes polystyrène papier broyé seaux de yaourt, de crème fraîche verre

ORDURES MÉNAGÈRES

**Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay¹
Vélizy-Villacoublay, Versailles**

→ En sacs bien fermés, par exemple :



couches



papiers broyés



cagettes



nappes, serviettes
en papier



vaisselle
jetable



fûts de bière
en plastique

LES INTERDITS



verre



déchets toxiques



DEEE²



seringues, objets
tranchants

→ **Jours de collecte** (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BOUGIVAL

Nord
Sud

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère
Centre, Chataigneraie, Feuillaume, Petit Beauregard
Gressets

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi
→ mardi, vendredi

LE CHESNAY¹

Zone violette (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone rose (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone bleue (sortir les bacs avant 7h)

→ lundi, mardi, vendredi, samedi
→ mardi, samedi
→ lundi, vendredi
→ lundi, jeudi, samedi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

sortir les bacs la veille après 18h
Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi

VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

→ lundi, mercredi,
vendredi, samedi

**Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort
Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas
Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt¹
Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Viroflay**

→ En sacs bien fermés, par exemple :



seaux de yaourt,
de crème fraîche



barquettes
plastiques



papier broyé



nappes, serviettes
en papier



couches



film plastique,
papier bulle



barquettes
polystyrène



cagettes

LES INTERDITS



verre



DEEE²



déchets
toxiques



seringues,
objets
tranchants

→ **Jours de collecte** (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY

Pavillons → mardi, vendredi
Collectif → lundi, mercredi, vendredi

BIÈVRES

→ lundi, vendredi

BOIS D'ARCY

Orange → lundi, vendredi
Bleu → mardi, samedi

BUC

→ mardi, vendredi

CHÂTEAUFORT

→ mardi

FONTENAY-LE-FLEURY

Nord → mardi, samedi
Sud → lundi, vendredi

JOUY-EN-JOSAS

→ mardi, vendredi
rue et impasse du Pont
Colbert (p.8)

LES LOGES-EN-JOSAS

Toutes rues → mardi, samedi
Rue Charles de Gaulle → mardi, vendredi

NOISY-LE-ROI

(sortir les bacs avant 14h) → lundi, vendredi

RENNEMOULIN

(sortir les bacs avant 14h) → lundi

ROCQUENCOURT¹

→ lundi, mercredi, vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 15h)
Nord → mardi, vendredi
Sud → lundi, jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE

→ mardi, samedi

VIROFLAY

(sortir les bacs avant 18h)
Rive Droite → lundi, jeudi
Rive Gauche → mardi, vendredi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

VÉGÉTAUX

→ Sans sac plastique



pelouse,
feuilles mortes



fleurs coupées



sapins



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardineries) ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes et
objets en bois



pots de fleurs et
jardinières



terre,
cailloux



épluchures

Pour mes déchets alimentaires,
je pense au compostage
et à la collecte des biodéchets !



→ Rythme de collecte

Le ramassage est hebdomadaire au printemps, en été et à l'automne.
Il est suspendu en hiver.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
pas de collecte		collecte hebdomadaire					pas de collecte		collecte hebdomadaire			
semaine 2 : collecte exceptionnelle végétaux et sapins		semaine 11 : reprise hebdomadaire					semaine 33 : pas de collecte		semaine 50 : dernière collecte			

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY Pavillons	→ lundi
BIÈVRES	→ mardi
BOIS D'ARCY Collectifs Pavillons	→ jeudi → lundi
BOUGIVAL	→ lundi
BUC	→ lundi
CHÂTEAUFORT	→ lundi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ lundi
JOUY-EN-JOSAS Rue et impasse du Pont Colbert	→ lundi → mardi
LA CELLE SAINT-CLOUD Jonchère, Feuillaume Bourg, Gressets, Chataigneraie, Petit Beaugard, Beaugard pavillons, Centre	→ mardi → lundi
LE CHESNAY (sortir les sacs le matin avant 7h)	→ lundi
LES LOGES-EN-JOSAS	→ lundi
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
ROCQUENCOURT	→ lundi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h) Nord Sud	→ lundi → mardi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ lundi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Pavillons (sortir les bacs la veille après 18h)	→ lundi
VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)	→ mardi
VIROFLAY Rive Droite Rive Gauche	→ mardi → lundi

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

En entreprise, le compostage c'est possible !

Versailles Grand Parc offre aux professionnels, administrations et associations une alternative de réduction des déchets grâce au compostage.

Cette pratique permet de réduire de 30% le volume des déchets, contribue à la préservation de l'environnement et permet d'obtenir un fertilisant « fait maison ».

L'Agglo vous propose deux solutions :

Je produis
moi-même
mon engrais



Le compostage

Vous souhaitez composter vos restes de repas et avez un espace vert d'environ 10m² ? Le compostage en bac est fait pour vous ! Vous aurez la possibilité de choisir entre un bac en plastique ou en bois.

Le lombricompostage

Vous manquez de place et le compostage traditionnel n'est pas possible pour vous ? Nous vous proposons de composter avec un lombricomposteur. En plus d'avoir du compost, vous récolterez du lombrithé (fertilisant liquide).

Versailles Grand Parc vous accompagne et équipe gratuitement tous les usagers volontaires. Cela vous intéresse ? Contactez-nous : environnement@agglovgp.fr

Quelques exemples de déchets compostables :



épluchures de fruits et légumes



feuilles, gazon



filtres et marc de café



Collecte des biodéchets

Versailles Grand Parc expérimente la collecte des biodéchets sur les communes de Versailles, Le Chesnay et Vélizy-Villacoublay. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

VERRE

CITEO



→ Vidés, en vrac et sans sac
Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



Bouteilles



Pots, bocaux, flacons

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres



À DÉPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE entre 8h et 21h
Localisation des points sur : versaillesgrandparc.fr (carte interactive)



COLLECTE EN BAC

Vélizy-Villacoublay (sortir les bacs la veille après 18h)
- Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart → 1^e et 3^e jeudi
- 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail → 2^e et 4^e jeudi
(sauf ZAC Louvois : collecte en points d'apport volontaire)

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est payant pour les professionnels de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (véhicules légers uniquement -3,5t max).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc.



Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de L'Agglo)
- d'une copie d'un **extrait Kbis, fiche INSEE** ou **extrait D1**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile**
- d'une copie de la **carte grise** du véhicule

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Autorisations exceptionnelles d'accès :

- Pour les professionnels non domiciliés sur l'agglo effectuant des travaux ponctuels sur le territoire fournir une copie du contrat (avec date de début, de fin et adresse du chantier).
- Pour les bénéficiaires de la carte éco-mobilier, fournir une copie de la carte.

Pour tout apport supérieur à 5m³ par jour, veuillez contacter Versailles Grand Parc.

Toute récupération de déchets est interdite (l'agent d'accueil des déchèteries ne peut percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit, pour les apports donnant lieu à facturation sous peine de sanction).

→ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY
accessible à tous les professionnels
Fermée les jours fériés

DU MARDI AU VENDREDI 9h-13h / 14h-18h

Nouveau ! à partir de janvier 2020

DÉCHÈTERIE DE BUC
accessible à tous les professionnels
Fermée les jours fériés

LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 9h-13h / 14h-18h

→ ADRESSE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY
Rue Abel Gance
ZAC de la Croix Bonnet
Bois d'Arcy

DÉCHÈTERIE DE BUC *
83 rue Clément Ader
ZI le Pré Clos
Buc

* Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs



MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



TOUT VENANT INCINÉRABLE

tuyaux, polystyrène, bâches, laine de verre (petites quantités)



TOUT VENANT NON INCINÉRABLE

placo-plâtre, moquette, vitres, laine de verre (grandes quantités)



MOBILIER *

chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin, contre-plaqué



BOIS

palettes, parquet, souches d'arbres



TEXTILE propre et sec, en sac fermé

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents



HUILES

huile de vidange, alimentaire, filtres à huile



BATTERIES

piles, batteries



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

assimilés aux particuliers : téléphones, imprimantes de bureau, écrans d'ordinateurs, télévisions, ballons d'eau chaude



DÉCHETS TOXIQUES (DDM)

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires, cartouches d'encre, radiographies

Faite une bonne action, ramenez vos **bouchons en plastique** et vos **capsules de café en aluminium** à la déchèterie

Uniquement acceptés à la déchèterie de Bois d'Arcy



PNEUMATIQUES

de véhicules légers, sans jantes (x4 max - si plus, contactez-nous)



BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, oxygène

→ DÉCHETS INTERDITS :

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), l'amiante, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...

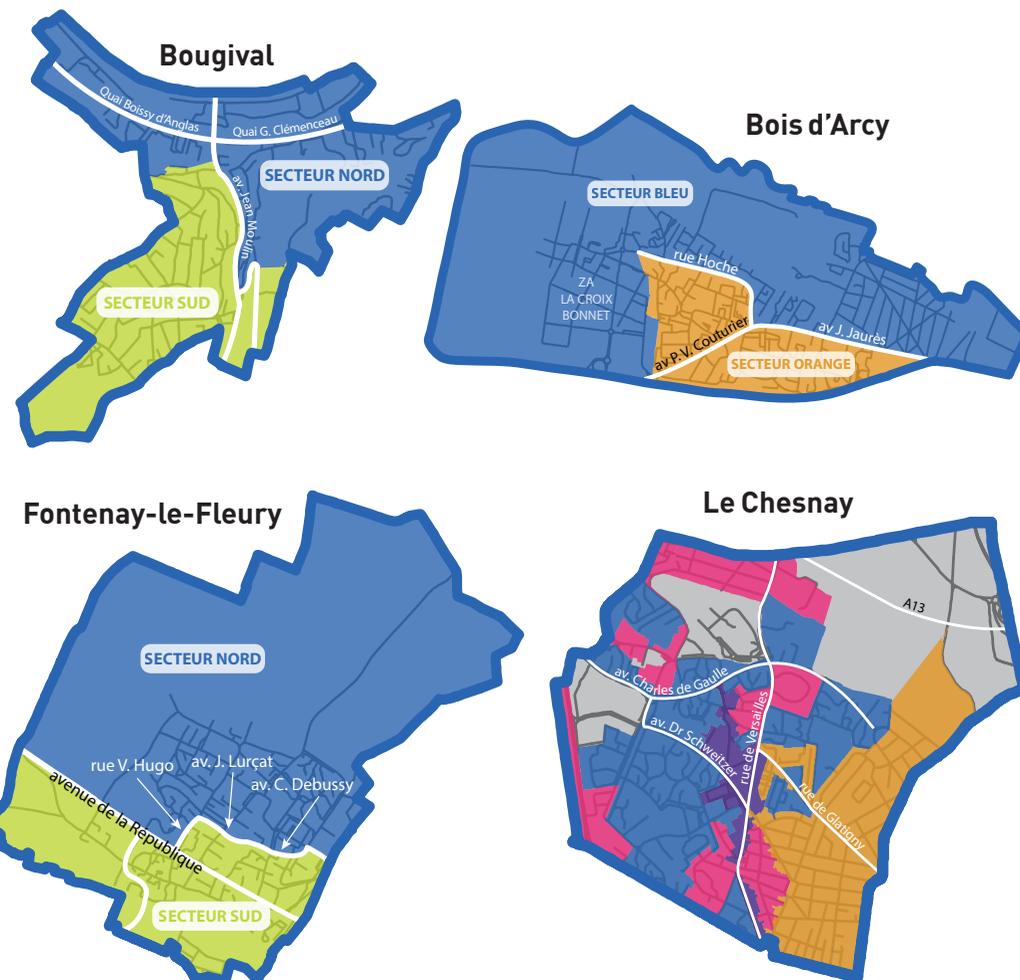
* Uniquement pour les détenteurs de la carte éco-mobilier

COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

→ Les collectes sont maintenues pendant les vacances scolaires et les jours fériés **sauf le 1^{er} mai** ou un rattrapage est organisé pour les déchets recyclables et ordures ménagères.

BAILLY ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020
BIÈVRES ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020
BOIS D'ARCY orange → ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020
BOUGIVAL nord → ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020
BUC ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020
FONTENAY-LE-FLEURY nord → déchets recyclables sud → ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020 → samedi 2 mai 2020
JOUY-EN-JOSAS ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Jonchère et Beauregard → ordures ménagères Gressets → ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020 → samedi 2 mai 2020
LE CHESNAY zone orange et violette → ordures ménagères zone bleue → déchets recyclables	→ jeudi 30 avril 2020 → samedi 2 mai 2020
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle → ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020
NOISY-LE-ROI ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020
ROCQUENCOURT ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020
SAINT-CYR-L'ÉCOLE nord → ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest, Mozart → ordures ménagères	→ jeudi 30 avril 2020
VERSAILLES ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020
VIROFLAY Rive Gauche → ordures ménagères	→ samedi 2 mai 2020

SECTEURS DE COLLECTE



SAINT-CYR-L'ÉCOLE NORD : au nord de la rue Gabriel Peri
SAINT-CYR-L'ÉCOLE SUD : au sud de la rue Gabriel Peri

VIROFLAY RIVE DROITE : au nord de l'avenue du Général Leclerc
VIROFLAY RIVE GAUCHE : au sud de l'avenue du Général Leclerc

Connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

ÉCO-ORGANISMES

Pour des volumes importants de déchets, faites appel à des éco-organismes !

Certains organismes proposent de récupérer les déchets suivants (sous certaines conditions):



Mobiliers de bureau, meubles

VALDELIA - www.valdelia.org



Déchets d'équipements électriques et électroniques

ECOLOGIC - www.e-dechet.com

→ collecte gratuite dans les entreprises à partir de 500kg



Textiles

ECO TLC - Contacter Le Relais



Huiles alimentaires

ECOGRAS - Contacter Versailles Grand Parc



Pneus

ALIAPUR - Contacter Versailles Grand Parc



Papiers

CITEO - Contacter Versailles Grand Parc



Médicaments

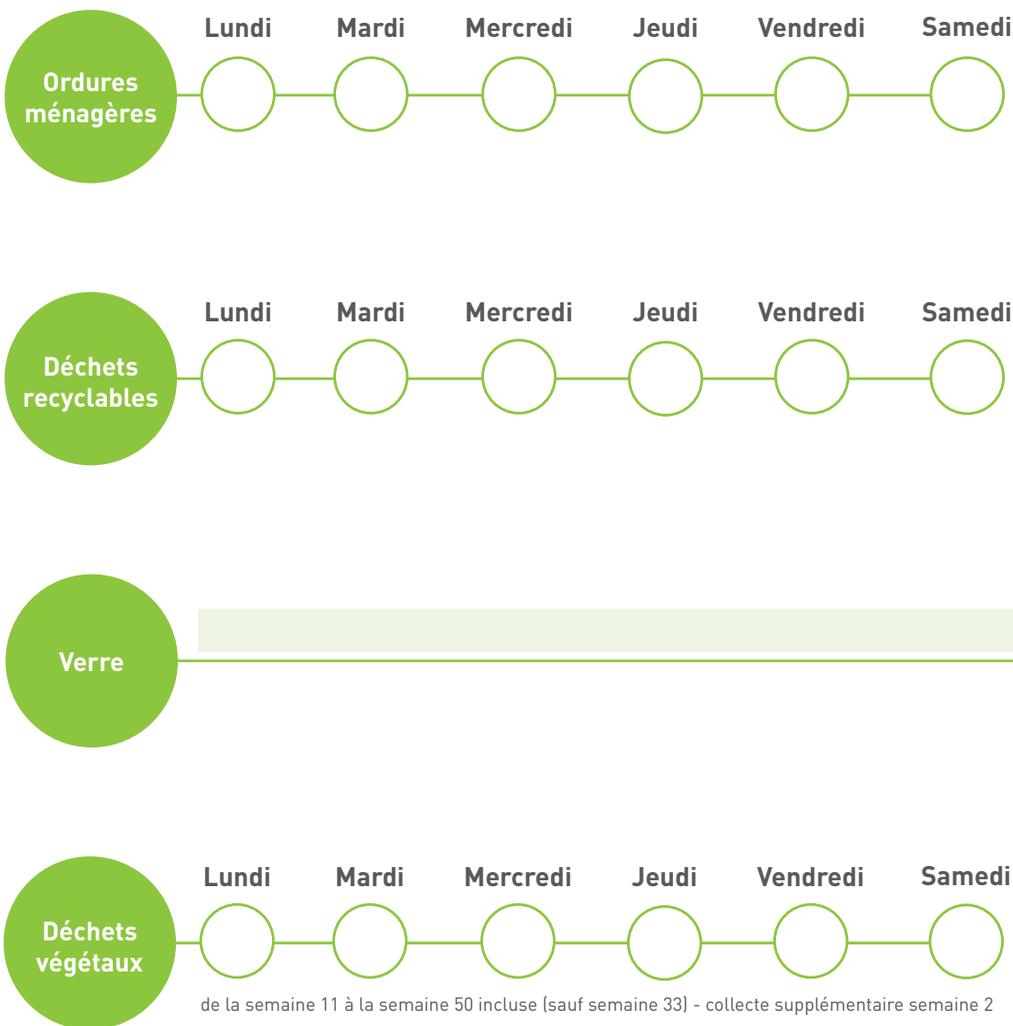
CYCLAMED



Déchets de soins piquants, coupants ou tranchants - DASRI

Contacteur Versailles Grand Parc

CALENDRIER À PERSONNALISER



Pensez-y !

Les ESAT et entreprises solidaires du territoire proposent la reprise de vos papiers !

VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Jours et horaires de collecte
- Télécharger un formulaire
- Trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter



VersaillesGrandParc.fr
01 39 66 30 00
environnement@agglovgp.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex
environnement@agglovgp.fr